



Accident de la route devant chez moi

Par **vitali**, le **13/11/2009** à **11:25**

Bonjour,
je me suis garée devant chez moi sur le trottoir. j ai ouvert la porte pour recuperer mon fils
une voiture est arrivee assez vite je me suis decalee elle m a embouti la portiere celle ci etait
restee legerement ouverte sur le trottoir mais en aucun cas la portiere etait ouverte sur la
route mon assurance m a dit que j avais tort que faire. merci d avance

Par **chaber**, le **13/11/2009** à **12:01**

Bonjour
l'accrochae a eu lieu parce que votre portière était ouverte sur la voie publqque réservée à la
circulaion.

[citationcelle ci etait restee legerement ouverte sur le trottoir mais en aucun cas la portiere
etait ouverte sur la route] [/citation]

Votre responsabilité se trouve complètement engagée.

A vous lire, il semblerait même que l'adversaire roulait sur le trottoir